



DÉCISION
de versement d'une aide à la transformation
numérique - ALURAD

LE PRÉSIDENT DE LIMOGES MÉTROPOLE

Vu le règlement n°2020/2021 de la commission du 17 décembre 2021 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de secours.

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L221-2 et L221-3.

Vu la délibération n° 51 du 15 février 2024 relative à l'attribution du dispositif d'aide à la transformation numérique des entreprises.

Vu la convention relative à la mise en œuvre du SROEB concernant le dispositif d'aide à la transformation numérique.

Vu la demande d'aide à la transformation numérique déposée par l'association ALURAD le 05 décembre 2024.

Vu l'avis émis par la commission mise en place le 05 mai 2024.

CONSIDÉRANT que la société justifie à travers ce projet de transformation numérique, le souhait d'acquiescer du matériel de visioconférence afin d'améliorer sa communication interne et externe.

CONSIDÉRANT que l'aide financière est calculée à hauteur de 10 % des dépenses HT éligibles relatives, cette somme ne pouvant être supérieure à 10 000 € HT.

CONSIDÉRANT que le montant total des dépenses HT calculées est de 10 400 € - en application du règlement, les modalités de calcul sont les suivantes : 22 000 70 % = 5 000 €.

D É C I D E

D'attribuer à l'association ALURAD, dont le siège est situé au 1 rue des Oies - 87070 Sals, une aide financière d'un montant maximal de 5 000 €.

De signer la convention de financement précisant les modalités de versement, à intervenir avec l'association ALURAD ainsi que tous documents devant intervenir dans ce cadre.

D'inscrire les dépenses sur les lignes prévues au budget principal de Limoges Métropole.

Fait à Limoges, le 23 juin 2025

Le Président de Limoges Métropole,



Accusé de réception, Limoges Métropole
le 24/06/2025 à 10h00. L'original est
transmis au service juridique. L'original est transmis au service juridique.

DÉCISION

Décision de versement d'une aide à la transformation numérique - ALURAD

1 DOCUMENT - Publié le 24 Juin 2025

 **26887.pdf**
(.pdf, 73,0 Ko)

 **TÉLÉCHARGER**